

# BULLETIN D'ADHÉSION 2021, soutenez la



En adhérant à la MAeB, vous soutenez l'association qui valorise la culture architecturale, urbaine et paysagère contemporaine en région Bretagne.

Nous touchons ensemble un public large : individuels, enfants et familles, milieu professionnel lié à l'architecture, au paysage et à l'urbanisme, milieu artistique et culturel, collectivités publiques.

La MAeB intervient sur l'ensemble du territoire breton grâce à la mobilisation de ses groupes bénévoles et de ses partenaires logistiques, techniques et culturels. L'association est soutenue par des structures institutionnelles, dont la DRAC Bretagne - Ministère de la Culture - et la Région Bretagne, des collectivités, des partenaires privés et ses adhérents.

En 2021, nous vous proposerons les événements et temps forts architecturaux comme le concours de dessins jeune public, le Festival Avec Vues à Vannes et Auray, la Biennale de l'architecture dans le Trégor, la Semaine de l'architecture à Lorient, les Journées Nationales de l'Architecture, des événements à venir pour remplacer le Printemps de l'Architecture en Finistère.

Le Prix Architecture espaces Bretagne (PAeB) a été un succès en 2020 malgré la situation sanitaire compliquée. Un cycle de visites, une exposition itinérante avec des conférences viendront ponctuer l'année pour valoriser le PAeB auprès de nos publics. Le Festival Georges à Rennes initialement programmé en 2020 se déroulera en 2021 du 2 au 18 avril.

Des rendez-vous réguliers seront programmés partout en Bretagne : expositions, apéros-débats, cafés de l'architecture, cinés-archi, conférences, ateliers de sensibilisation pour le jeune public...

## GRILLE DES TARIFS ANNUELS DES COTISATIONS 2021

Architecte dans sa première année d'inscription à l'Ordre des Architectes	Gratuit	
Étudiant·e	5 €	
Individuel « Grand public »	15 €	
Architecte libéral·e et professions liées à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage exerçant seul·e et jusqu'à 4 salarié·es	60 €	
Associations loi 1901	60 €	
Agence / bureau d'études / professions liées à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage de 5 à 10 salarié·es	250 €	
Agence / bureau d'études / professions liées à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage au-delà 10 salarié·es	400 €	
Institution publique et privée / Communes et collectivités	500 €	
Entreprise	1 000 €	
Généreux·se donateur·trice	..... €	

Nom : ..... Prénom : .....

Agence / Organisme : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... E-mail : .....

Date : ..... Signature : .....

Bulletin à retourner à : MAeB • 8 rue du Chapitre 35000 Rennes ou par mail à [contact@architecturebretagne.fr](mailto:contact@architecturebretagne.fr)  
Règlement par chèque à l'ordre de la MAeB ou par virement à la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne  
IBAN FR76 1444 5202 0008 0010 3256 909 • CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE • BIC CEPAPRPP444

MAeB • SIRET 390929859 00036 • 02 99 79 18 39

[www.architecturebretagne.fr](http://www.architecturebretagne.fr) • Facebook : [Maison-de-l-Architecture-et-des-espaces-de-Bretagne](https://www.facebook.com/Maison-de-l-Architecture-et-des-espaces-de-Bretagne) • Twitter : [MAeBretagne](https://twitter.com/MAeBretagne)

La MAeB s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) ainsi qu'à la loi Informatique et Libertés.

